

# Quali ' COOP — le mag

N°1 - 2023

- Tout sur la démarche
- Paroles de Coop engagées
- Les 1<sup>ers</sup> projets



**En septembre 2020, le Conseil fédéral a adopté un plan d'actions spécifique, pour accompagner les Coop'HLM dans l'appropriation de leur caractère coopératif.**

Un réseau de référents « Vie coopérative » a été constitué, fort de plus de 40 membres. Les actions foisonnent et une dynamique est lancée.

Peu à peu, nous voyons ainsi les coopératives construire des rapports différents avec leurs coopérateurs, locataires ou accédants, développer la participation, voire la co-construction d'actions. Cela n'est jamais simple, nécessite un investissement sur le long terme et peut aller à rebours de l'individualisme qui semble se développer. Pour autant, chaque action menée, réussie ou non, doit être vécue positivement et appeler d'autres actions.

C'est aussi tout le sens de la démarche « Quali'Coop » qui a été dévoilée lors de notre assemblée générale en mai 2021.

**En période de crise, il y a toujours une crise de valeurs.**

Les Coop'HLM sont, de ce point de vue, mieux armées que d'autres acteurs. Nous pouvons, par notre gouvernance coopérative et les valeurs qu'elle porte, revendiquer une réelle différence par rapport à d'autres acteurs « de marché ». Nous ne sommes pas des promoteurs comme les autres. Il faut le répéter : le fait coopératif est un marqueur, porteur de sens ! Notre « Raison d'être » et la démarche « Quali'Coop » sont des dispositifs qui permettent à toute coopérative, quelle qu'en soit la taille et les activités, de faire part de son degré d'engagement coopératif. J'invite toutes les coopératives à s'en saisir dès à présent !



**Marie-Noëlle Lienemann,**  
Présidente de la fédération



- 4-5** — **Quali'Coop, c'est quoi ?**  
L'essentiel sur les principes fondamentaux et le fonctionnement de la démarche
- 6-7** — **Zoom sur le comité de validation**  
Faisons connaissance avec l'organe de validation des candidatures : son rôle, sa composition, un témoignage
- 8-9** — **Actus et moments forts**  
Retour sur les événements qui ont marqué la première année et contribué à lancer la dynamique Quali'Coop
- 10-12** — **Portrait des premiers Quali'Coop**  
Les retours d'expérience inspirants des coop pionnières qui ont vécu l'aventure et sont passées en phase Quali'Coop - Engagée
- 13-31** — **Dossier : les 12 engagements Quali'Coop**  
Un dossier pour entrer concrètement dans le contenu des engagements de chaque pilier, avec la liste des projets choisis par les coop qui sont passées devant le comité de validation et des exemples détaillés de certains de ces projets
  - Pilier 1 : Notre mission d'intérêt général p.14
  - Pilier 2 : Notre gouvernance démocratique p.20
  - Pilier 3 : Notre modèle responsable p.26
- 32** — **Merci !**  
La liste des coop qui se sont intéressées à la démarche et ont contribué à sa réussite !
- 33** — **Agenda**  
Pour ne rien manquer des futurs rdv Quali'Coop !



Quali'Coop le mag a été réalisé par Les Coop'HLM  
Création graphique : Aymeric Faivre - aymericfaivre.fr  
Crédits photos : Th.Vallier (p.8), Le logis Breton, Batigère Maison Familiale, Grand Delta Habitat (p.12 par Sylvie Villegier)  
Imprimeur : Azur Partner

# Quali'Coop, c'est quoi ?



## Améliorer nos pratiques coopératives et incarner notre Raison d'être

Quali'Coop, c'est une démarche qualité qui permet à chaque coopérative de s'engager dans une dynamique de réflexion et d'amélioration de ses pratiques.

### Elle poursuit 3 grands objectifs :

- Mener une réflexion collective qui mobilise les collaborateurs, les coopérateurs et les partenaires autour d'une culture coopérative commune ;
- Mettre en valeur les spécificités et la diversité de nos pratiques coopératives ;
- Progresser ensemble grâce à la force de notre réseau, au travers de la capitalisation des expériences et du partage des bonnes pratiques.

La démarche Quali'Coop s'articule autour de 12 engagements, déclinés à partir des 3 piliers de la Raison d'être des Coop'HLM, qui sont :



## Une démarche en 3 étapes

Chaque coopérative qui se lance doit suivre 3 étapes :



### 1. Le positionnement

La coopérative élabore collectivement sa démarche, en impliquant ses différentes parties prenantes. Elle se positionne sur un minimum de 8 engagements parmi les 12 et y associe les projets de son choix ;



### 2. L'engagement

La coopérative entre dans la phase « Quali'Coop - Engagée » : elle a 18 mois pour démontrer sa volonté d'agir et commencer à mettre en œuvre ses projets ;



### 3. La confirmation

Elle passe ensuite à la phase « Quali'Coop - Confirmée » : elle a 2 ans pour terminer de mettre en place ses projets. Elle pourra ensuite renouveler sa démarche Quali'Coop tous les 2 ans.



## Les fondamentaux de la démarche

Quali'Coop est **un cadre commun de réflexion, mais qui repose sur une souplesse d'action** nécessaire pour s'adresser à toutes les coopératives d'hlm.

Chaque coopérative est libre de choisir les projets qui incarneront au mieux ses engagements en fonction de ses caractéristiques, de ses enjeux, de son contexte d'intervention...

### Toutefois, elle comporte quelques règles fondamentales :

- C'est une démarche **collective** : impliquez tous vos collaborateurs.
- Elle doit être **réaliste** : équilibrez bien vos projets
- Elle repose surtout sur une **obligation de moyens** : même si vous n'êtes pas sûrs du résultat, lancez vous!
- Elle se déploie sur un **temps long** : maintenez la dynamique de l'équipe !



## Tout commence avec un kit...

Pour mieux comprendre la démarche, demandez votre kit de découverte en envoyant un mail à [qualicoop@hlm.coop](mailto:qualicoop@hlm.coop).

Il contient tous les éléments de présentation dont vous aurez besoin avant de vous décider à vous lancer.

Découvrez Quali'Coop  
Nouvelle démarche qualité  
Coop'HLM



# Zoom sur le comité de validation

## Présentation du comité

Le comité de validation Quali'Coop a un rôle essentiel dans la démarche. Il est chargé d'examiner les dossiers des coopératives candidates pour passer en phase Quali'Coop – Engagée ! puis Quali'Coop – Confirmée !

S'il statue sur la pertinence et la faisabilité de la démarche présentée, il est également force de conseil.

## La composition du comité est volontairement variée.

### Ses membres se répartissent en 4 collèges :

**Collège 1 :** représentant de la Direction de la Fédération des Coop'Hlm

**Collège 2 :** membres de la Fédération des Coop'Hlm dont au moins un membre du dispositif d'auto-contrôle (sièges tournants)

**Collège 3 :** contributeurs externes issus de Coop'Hlm : mandataires sociaux, administrateurs, salariés

**Collège 4 :** personnes qualifiées ou représentantes de structures coopératives autres que Hlm.

**Présidé par la direction de la Fédération, le comité se réunit chaque trimestre.**

## Merci aux membres du comité d'avoir participé aux premières réunions :

Vincent Lourier, Directeur de la Fédération des Coop'Hlm, Président du Comité

Nathalie Chassat, Directrice des relations client chez Habitat et Territoires Conseil

Auréline Moye, Consultante stratégie RSE chez Nuovavista

Vincent de Monti, Responsable d'études financières à la Fédération des Coop'Hlm

Agnès Fortier, Chargée d'études financières à la Fédération des Coop'Hlm

Juliette Grenier, Chargée de mission Innovation à la Fédération des Coop'Hlm



## Témoignage Auréline Moye

Consultante stratégie RSE chez Nuovavista (nuovavista.com),  
personne qualifiée membre du comité

### En quoi la Raison d'être ou le statut d'entreprises à mission représentent une plus-value pour les organismes Hlm ?

Raison d'être, entreprise à mission, ... sont autant de démarches qui témoignent (enfin !) d'une prise de conscience de la part des acteurs économiques quant à leur rôle incontournable pour contribuer à relever les défis sociaux et environnementaux de notre siècle.

Face à cette inflexion, on pourrait avancer que les organismes Hlm ont déjà une mission d'intérêt général « par nature », qui les dispenserait de se prêter à l'exercice. Pourtant, définir une raison d'être ou une mission est souvent un formidable levier pour s'aligner collectivement sur une boussole, rendre lisible sa singularité, ou encore partager un cadre d'arbitrage stable dans le temps long pour s'orienter dans un quotidien parfois mouvementé.

En définissant la Raison d'être du mouvement des Coop Hlm, la Fédération réaffirme la vocation et la finalité d'une Coopérative Hlm en termes de gouvernance, d'utilité sociale, de responsabilité environnementale..., autant de fondamentaux qui continueront d'unir les coopératives Hlm.

### Quel regard portes tu sur Quali'Coop, initiative fédérale novatrice pour le secteur ?

L'initiative récente Quali'coop est une invitation pour chacune à faire sienne cette Raison d'être, en la déclinant de manière pragmatique, dans ses projets et ses actions. Pour les coopératives Hlm qui se lancent dans l'aventure, Quali'coop est une opportunité pour se mettre sur un chemin de progrès et de transformation, rappeler leur appartenance au mouvement coopératif, et bénéficier d'un cadre souple, permettant l'émulation entre pairs. Je vois aussi tout le travail de fond fourni par l'équipe de la Fédération pour épauler les coopératives candidates.

Il me semble que le caractère novateur du dispositif réside en particulier dans l'équilibre entre la volonté de faire commun en tant qu'acteurs Hlm coopératifs d'une part, et la liberté laissée à chacun de tracer son propre chemin au regard de ses spécificités et ses enjeux d'autre part.

Expérimenter cela à l'échelle d'une Fédération, et dans un secteur, le monde Hlm, qui me tient à cœur, est une des raisons pour lesquelles j'ai rejoint avec enthousiasme le Comité de validation !

# Actus et moments forts

## De novembre 2021 à mai 2022 : Développement de la démarche Quali'Coop

Sur décision du Conseil fédéral, la Fédération a développé la démarche. A la manœuvre : Cécile Simon, Responsable Politiques sociales et Lucine Leclercq, chargée de mission Vie coopérative. Elles ont reçu l'aide précieuse de 4 coopératives volontaires : Batigère Maison Familiale, la CAPS, Grand Delta Habitat et le Logis Breton. D'autres personnalités sont aussi intervenues pour apporter leur regard critique sur la démarche et contribuer à son ajustement : Olivier Maurel, consultant en RSE et gouvernance d'entreprise, Auréline Moye, Nathalie Chassat, ainsi que les membres de la Fédération et du Conseil fédéral.

## 31 mai 2022 : Lancement de Quali'Coop à la Convention des personnels

La Fédération a rassemblé à la Cité Universitaire de Paris plus de 300 collaborateurs et collaboratrices, administrateurs et administratrices, dirigeants et dirigeantes issus des 165 coopératives d'ilm adhérentes à l'occasion de la traditionnelle Convention des Coop'HLM. Parmi les sujets abordés pendant la journée, la présentation officielle de Quali'Coop. Les 4 coop ayant participé au développement de l'outil sont montées sur scène pour témoigner de leur expérience !



## 21 octobre 2022 : 1er séminaire Quali'Coop

Animé par Bernadette Jezequel, Cécile Simon et Lucine Leclercq, ce temps de rencontre a réuni 14 participants qui ont pu se rencontrer et échanger sur leurs projets respectifs. Un 1er séminaire marqué par le plaisir d'être ensemble et l'enthousiasme des coopératives pour Quali'Coop !



## 9 décembre 2022 : 1<sup>er</sup> comité de validation

Le comité de validation Quali'Coop s'est réuni pour la première fois le 9 décembre 2022 pour étudier les premières candidatures. Un rendez-vous riche en échanges qui a permis de se prononcer sur les dossiers proposés mais aussi d'apporter des conseils constructifs aux coopératives candidates. Au terme de cette séance, les coopératives Batigère Maison Familiale et Le Logis Breton ont été admises en phase Quali'Coop - Engagée !



## 24 mars 2023 : 2<sup>ème</sup> comité de validation

Ce deuxième comité a validé le passage de la coopérative Grand Delta Habitat en phase Quali'Coop - Engagée !



# Portrait des premiers Quali'Coop

Après de longs mois de travail, 3 coopératives ont pu présenter leurs candidatures à la 1ère phase de Quali'Coop et ont obtenu la mention Quali'Coop - Engagée. Elles reviennent ici sur la manière dont elles ont vécu l'expérience.



## Le Logis Breton,

Quimper (29)

### Qu'est-ce qui vous a poussés à vous lancer dans l'aventure Quali'Coop ?

Notre coopérative cultive depuis longtemps une forte ambition en matière de qualité du service rendu. Nous sommes persuadés que la démarche Quali'Coop va nous aider à progresser, nous différencier, **dynamiser et promouvoir notre vie coopérative**. Quali'Coop nous donne l'occasion de nous engager sur des actions stimulantes et durables.

### Quelle a été la place des coopérateurs/salariés dans la démarche ?

Le Logis Breton attache beaucoup d'importance à la participation de ses coopérateurs. Le travail engagé collectivement par les salariés et administrateurs pour choisir les engagements et définir les plans d'action a permis de promouvoir en interne une culture coopérative partagée. Ils ont **permis aux équipes d'être associées à la démarche en partageant leurs réflexions**

et en se projetant dans les projets. L'obtention du label est le fruit d'un travail collectif. Le Logis Breton ambitionne d'utiliser Quali'Coop comme un véritable levier de mobilisation de l'ensemble de ses coopérateurs : salariés, administrateurs, locataires et accédants.

### Qu'est-ce qui vous a surpris dans Quali'Coop depuis le début de cette expérience ?

L'engouement des salariés ! Les ateliers collectifs réalisés en interne par des salariés volontaires dans le choix des engagements ont été des moments **d'échanges très productifs dans un esprit bienveillant** et stimulant.

#### En savoir plus

- Directeur Général : Yves-Marie Rolland
- Pilotes de la démarche : Fabrice Lebouc, Gaëlle Le Fur et Frédérique Laëron
- [www.lelogisbreton.bzh](http://www.lelogisbreton.bzh)



## Batigère Maison Familiale,

Metz (57)

### En tant que dirigeante et/ou référente de la démarche, comment avez-vous vécu la réflexion autour du choix des engagements et des projets ?

La réflexion autour du choix des engagements et des projets s'est faite sereinement et en toute simplicité. Bien accompagné par les équipes de la Fédération et en s'appuyant sur la documentation du kit Quali'Coop, notre coopérative a mené **une réflexion sur ses points forts ainsi ses axes d'amélioration**. L'ensemble des collaborateurs a été mis à contribution dans le choix des actions à mettre en avant dans le cadre de la démarche Quali'Coop. Cela nous a permis d'élaborer collectivement notre plan d'actions.

### Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué ?

Ce qui est remarquable, c'est le **travail d'équipe** qui a été mené. Chacun a été volontaire pour apporter sa pierre à l'édifice !

### Si vous deviez donner un conseil à vos pairs qui hésitent peut-être à se lancer, quel serait-il ?

Foncez ! Cette démarche est l'opportunité de remettre en question de manière positive et constructive ses processus de travail afin de réfléchir de manière sereine à leur possible amélioration. Il s'agit d'une démarche

collaborative menée avec l'assistance de la Fédération et qui permet de **progresser collectivement grâce à la mise en réseau** et le partage d'expériences entre les coopératives. Chaque action réalisée dans le cadre des 3 piliers, petite ou grande, sera une action valorisante pour la coopérative et donc pour l'ensemble de ses coopérateurs.

#### En savoir plus

- Directrice Générale : Cécile Roussel
- Pilote de la démarche : Anissa Chillaoui
- [www.batigere-maison-familiale.fr](http://www.batigere-maison-familiale.fr)



## Grand Delta Habitat,

Avignon (84)

### Qu'est-ce qui vous a poussés à vous lancer dans l'aventure Quali'Coop ?

Pour Grand Delta Habitat, Quali'Coop représente l'opportunité **d'intégrer au cœur même de son projet stratégique des actions et projets s'inscrivant pleinement dans la « Vie coopérative »** et satisfaisant l'ensemble de ses sociétaires.

Être présents aux côtés de la Fédération des Coop'HLM pour construire la démarche de façon participative a été un activateur supplémentaire de notre engagement.

### Votre démarche Quali'Coop sera réussie si...

Grand Delta Habitat a identifié 11 grands projets au service de la démarche Quali'Coop.

Au-delà de leur réalisation, c'est la **mobilisation collective pour l'atteinte des objectifs** qu'ils visent qui représentera une vraie clé de réussite.

### Une crainte, inquiétude ?

Aucune ! Nous saluons la **souplesse dans la mise en œuvre de la démarche** et l'accompagnement efficace des services de la Fédération qui nous ont permis de nous engager sereinement dans cette « labellisation ».

### En savoir plus

- Directeur Général : Xavier Sordelet
- Pilote de la démarche : Jean-François Gilot
- [www.granddelta.fr](http://www.granddelta.fr)



## Dossier Les 12 engagements Quali'Coop

**Organisés autour des 3 piliers de notre Raison d'être commune, les engagements Quali'Coop l'incarnent de façon extrêmement concrète.**

Chacun des projets que Quali'Coop a fait émerger jusqu'à présent répond à un contexte, un enjeu, un besoin spécifique de la coopérative. Tous les projets n'ont pas la même ampleur mais tous ont leur importance stratégique, tous font progresser la coopérative sur ses pratiques, ses relations avec ses coopérateurs, ses partenaires, tous l'engagent dans une dynamique positive d'amélioration, et tous concourent à affirmer son identité coopérative.

Si certains vous inspirent, n'hésitez pas à contacter la coopérative porteuse du projet, elle sera ravie d'en échanger avec vous !



## **Pilier 1 - Notre mission d'intérêt général : Proposer un logement abordable, un logement social de qualité au service du plus grand nombre**

Ce premier pilier de la Raison d'être traduit notre ambition : offrir un parcours résidentiel complet et sécurisé à tous les ménages, y compris les plus modestes, grâce au locatif social et à l'accession sociale à la propriété.

Nous les Coop'HLM, acteurs de mixité sociale, nous contribuons à l'amélioration du cadre de vie des ménages et au développement harmonieux et durable des territoires.

### **Pour concrétiser cette mission, les coop se positionnent sur 4 engagements :**

# 1.

#### **Permettre l'accès à un logement abordable au plus grand nombre**

Cet engagement vise à renforcer et démontrer l'universalité et l'accessibilité économique de l'offre logement développée par la coopérative, que ce soit en accession sociale à la propriété, en locatif social, ou encore en gestion de copropriété.

# 2.

#### **Être un acteur local à l'impact social, économique et citoyen positif**

Avec cet engagement, la coopérative s'inscrit dans le tissu local et contribue à le soutenir, à la fois d'un point de vue économique, social et politique.

# 3.

#### **Concourir au développement harmonieux et durable du territoire**

La coopérative est un acteur de l'aménagement du territoire. Elle noue des partenariats locaux et entretient des modalités de coproduction avec les collectivités et ses représentants pour répondre aux besoins de la population. Cela se concrétise par la diversité des projets, une capacité à contribuer aux réflexions d'aménagements locaux...

# 4.

#### **Contribuer au bien vivre ensemble**

Au-delà de la politique volontariste d'une offre de logement ouverte à tous et des orientations de peuplement qu'elle met en œuvre, la coopérative s'engage ici à favoriser l'expression du bien vivre-ensemble par les habitants, l'émergence des initiatives de solidarités.



## **Notre mission d'intérêt général les projets portés par les Coop cette année**

Pour chaque pilier, 3 projets vous sont présentés de façon plus détaillée, que vous repèrerez facilement grâce au picto 💡

# — 1.

#### **Engagement n°1 : Permettre l'accès à un logement abordable au plus grand nombre**

- Élargissement de l'offre de logements en accession et locatif pour toucher de nouveaux publics (Grand Delta Habitat)

# — 2.

#### **Engagement n°2 : Être un acteur local à l'impact social, économique et citoyen positif**

- 💡 ▪ Accueil d'au moins un stagiaire ou un alternant par an (Batigère Maison Familiale)
- Développement de partenariats avec le tissu associatif local (Le Logis Breton)
- 💡 ▪ Création d'une Foncière commerce pour contribuer à la revitalisation des centres-bourgs (Grand Delta Habitat)

# — 3.

#### **Engagement n°3 : Concourir au développement harmonieux et durable du territoire**

- Budget coopératif et participation des habitants à la conception de leurs espaces communs (Le Logis Breton)

# — 4.

#### **Engagement n°4 : Contribuer au bien vivre ensemble**

- Acculturation des collaborateurs de la gestion locative à l'accession sociale pour mieux accompagner le parcours résidentiel (Batigère Maison Familiale)
- 💡 ▪ Service « ID'Coop » : accompagnement des initiatives de visant à créer plus de lien (Le Logis Breton)
- Travail sur le format des visites de courtoisie en locatif (Grand Delta Habitat)





## Exemple de projet pour l'engagement n°2

Être un acteur local à l'impact social, économique et citoyen positif

### Accueillir au moins un stagiaire, apprenti ou alternant par an

#### Pourquoi ce choix ?

Aujourd'hui, la présence d'étudiants dans les effectifs de Batigère Maison Familiale de façon ponctuelle pour répondre à un surcroît d'activité.

Avec cet engagement, la coopérative entend structurer une stratégie de soutien durable aux établissements d'enseignements supérieurs du territoire par une offre de professionnalisation des parcours d'apprentissage de leurs étudiants. La présence systématique d'étudiants dans les effectifs participera à la fois de la formation des étudiants aux métiers de l'immobilier et au renforcement de l'équipe de la coopérative par de jeunes collaborateurs motivés.

#### Quelles parties prenantes impliquées ?

Si BMF est une petite structure agile de 5 personnes, organisée autour des pôles Développement et Commercialisation, elle bénéficie des services support du groupe Batigère, offrant ainsi aux étudiants accueillis l'expérience d'un large panel de métiers.

Ce projet va légitimement impliquer l'ensemble de l'équipe qui accueillera et accompagnera les étudiants, mais aussi la direction RH. Les établissements d'enseignement supérieur du territoire seront démarchés pour présenter la coopérative et les opportunités qu'elle peut offrir aux étudiants, lors de forums étudiants dédiés aux métiers de l'immobilier et de visites de chantiers.

#### Avec quels objectifs ?

La coopérative souhaite, dès 2023, pouvoir inscrire dans ses effectifs au moins un stagiaire, apprenti ou alternant par an.

Plus largement, au travers de cet engagement, Batigère Maison familiale espère faire connaître la richesse des métiers de l'accessions sociale, valoriser le sens des pratiques coopératives pour donner envie aux futurs jeunes actifs de s'intéresser à un secteur professionnel qui peut rencontrer des difficultés à recruter.



#### Mots clés :

Enseignement supérieur, employeur citoyen, alternance



## Exemple de projet pour l'engagement n°2

Être un acteur local à l'impact social, économique et citoyen positif

### Création d'une Foncière commerce pour contribuer à la revitalisation des centres-bourgs

#### Pourquoi ce choix ?

En tant qu'acteur local de référence, ensemblier de l'habitat, Grand Delta Habitat est régulièrement sollicitée par les collectivités pour répondre à des besoins sur lesquels aucun opérateur du territoire ne veut intervenir.

Aujourd'hui, en créant une Foncière commerce, la coopérative satisfait une attente très forte des collectivités. Il s'agit de participer activement à la redynamisation des centres villes en agissant notamment sur la vacance commerciale. Une offre à destination des professionnels existe mais reste confidentielle et non structurée, sans lien direct ou officialisé avec les objectifs stratégiques des collectivités.

#### Quelles parties prenantes impliquées ?

Les collectivités figurent au 1er rang des parties prenantes directement impliquées, puisqu'il s'agira pour Grand Delta Habitat de travailler avec elles sur l'identification des lots à acquérir et sur la sélection d'offre commerciale nouvelle.

L'action est également en faveur des habitants puisque sera étudiée l'opportunité de développer une offre locative avec des logements situés au-dessus des commerces.

Les différentes directions opérationnelles de Grand Delta Habitat seront pleinement mobilisées.

#### Avec quels objectifs ?

Les centres bourgs jouent un rôle essentiel dans la cohésion des territoires et Grand Delta Habitat entend bien contribuer à restaurer leur attractivité. La commune de Cavailon sera la première bénéficiaire de ce nouveau service ; entre 7 et 15 commerces seront acquis, rénovés et mis en location par cette structure ad hoc.

Après un premier bilan et formalisation du process, la coopérative porte l'ambition d'apporter cette solution aux nombreuses petites communes de son territoire en demande.



#### Mots clés :

Redynamisation des centres, vacance commerciale, attractivité, portage



#### Exemple de projet pour l'engagement n°4 Contribuer au bien vivre ensemble

## Développer le service « ID'Coop », accompagner des initiatives de coopérateurs visant à créer du lien



### Pourquoi ce choix ?

En tant que coopérative, Le Logis Breton souhaite valoriser les idées émises au service du collectif et soutenir les initiatives des coopérateurs visant à créer plus de lien, développer des services nouveaux ou améliorer leur cadre de vie.

Avec ID'Coop, il s'agit d'accompagner les coopérateurs qui souhaitent s'investir ensemble dans un micro-projet à l'échelle de quelques voisins, de la résidence ou de la coopérative.

La coopérative pourra leur apporter une aide logistique, financière, des conseils, l'animation d'un atelier coopératif, faciliter la communication, la mise en relation...

### Quelles parties prenantes impliquées ?

ID'Coop concerne tous les coopérateurs, qu'ils soient locataires, accédants ou même salariés.

Lors de la dernière Assemblée Générale du Logis Breton, les coopérateurs ont pu s'exprimer autour du thème « comment créer du lien et/ou améliorer les services ou le cadre de vie ? ». La boîte à idées mise à disposition de tous les coopérateurs a été bien remplie !

### Avec quels objectifs ?

Le Logis Breton est persuadé que favoriser l'interconnaissance entre les habitants contribue à l'amélioration du bien-vivre ensemble. La coopérative veut ainsi rendre les coopérateurs acteurs de leur projet coopératif, en leur donnant le pouvoir d'agir.

Après avoir formalisé et finalisé la fiche technique d'ID'Coop, défini le budget et les moyens qui seront alloués, la coopérative espère pouvoir accompagner chaque année 2 projets de coopérateurs.



### Mots clés :

Pouvoir d'agir, interconnaissance, micro-projet, accompagnement

# À vous de jouer !

## Et vous ? Quelle vision avez-vous de votre mission d'intérêt général ?

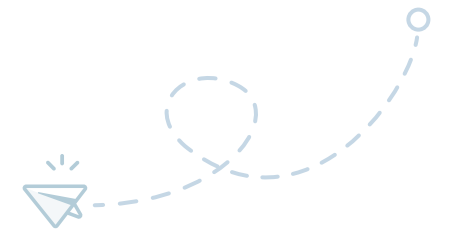
### Comment votre coop participe-t-elle au développement de son territoire ?

- 0 On fait surtout du PLS, c'est déjà pas mal !
- 1 Notre offre de logement répond aux besoins des populations locales
- 2 On participe à l'emploi et au logement de publics spécifiques



### Comment favorisez-vous la rencontre entre nouveaux voisins/copropriétaires ?

- 0 On n'organise jamais d'action dans ce sens, pas le temps ni les moyens !
- 1 On organise quelque chose ponctuellement, quand on a le temps
- 2 On organise au moins une rencontre par opération



### Votre coopérative s'inscrit-elle dans la vie associative et les réseaux locaux de l'économie sociale et solidaire ?

- 2 On monte des partenariats pour cibler certains publics (insertion sociale, handicap, femmes victimes de violence...)
- 2 On propose à ses coopérateurs un accès à des associations ou AMAP
- 1 On favorise l'engagement de ses salariés dans des actions locales
- 1 D'autres actions ? .....
- 0 Aucune action de ce type, malheureusement

### Comptez vos points !

**Vous avez moins de 5 points :** Il y a une bonne marge de progrès ! N'oubliez pas que notre mission, au-delà de l'offre de logements abordables, c'est aussi de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des ménages et du vivre ensemble. Quali'Coop est un bon outil pour vous aider à développer ce type d'actions.

**Vous avez 5 points ou + :** Vous avez sûrement un tas de bonnes pratiques à nous partager ! Quali'Coop serait un bon moyen de faire le point sur ce que vous faites déjà et ce vous pouvez faire pour aller plus loin. Et c'est un très bon réseau d'échanges et de partage d'idées !





## Pilier 2 - Notre gouvernance coopérative : Nouer une relation de confiance avec nos accédants, nos locataires et nos élus

En plus de nos activités, notre modèle de gouvernance participe à la création d'un lien social durable avec les bénéficiaires de nos actions : accédants, locataires, collaborateurs et collectivités locales sont invités à devenir associés et à s'impliquer dans les instances de décision de leur coopérative.

Nous, les Coop'HLM, entreprises démocratiques à lucrativité limitée, sommes animées par des valeurs humanistes plus que par la recherche de profit. Nous rendons des comptes de manière transparente à ceux qui bénéficient ou prennent part à nos activités. Nous sommes attachées à la proximité avec nos membres et instaurons avec eux un dialogue et une relation de confiance pour décider collégalement de nos orientations stratégiques et veiller ensemble à la pérennité du modèle coopératif.

**Pour concrétiser cette mission, les coop se positionnent sur 4 engagements :**

### 5.

#### Instaurer un dialogue constructif avec ses associés

Au travers de cet engagement, la coopérative crée des échanges réciproques, recueille les avis, besoins, attentes des associés et s'en sert pour alimenter ses réflexions stratégiques, dans une dynamique de co-construction.

### 6.

#### Permettre aux associés de prendre toute leur place dans le sociétariat et la gouvernance de la coopérative

En coopérative, une place privilégiée est donnée aux coopérateurs (bénéficiaires des services et salariés) dans la structure du capital de la société et dans sa gouvernance. La coopérative s'engage ici à donner corps à ce principe par différents moyens possibles : politique de souscription, modalités de suivi du sociétariat, éléments de pédagogie, d'accueil et d'accompagnement tout au long de leur parcours de coopérateur et notamment lors des assemblées générales et des conseils d'administration.

### 7.

#### Communiquer et rendre compte aux associés de la vie de la coopérative

Parmi les valeurs coopératives, figure celle de la transparence. Cet engagement vise à répondre à ce principe, en entretenant un échange continu avec l'ensemble des associés et en communiquant sur le développement de la coop, ses projets, l'avancée de son projet d'entreprise...

### 8.

#### Valoriser et transmettre la culture coopérative

« En tant qu'entreprises guidées par des valeurs et pas exclusivement par le profit, les coopératives partagent des principes reconnus au niveau international et agissent ensemble pour bâtir un monde meilleur grâce à la coopération » (ICA). Promouvoir le modèle coopératif, diffuser la culture coopérative en interne, auprès des coopérateurs et des autres parties prenantes est donc essentiel pour permettre le plein fonctionnement et la pérennité de la société, c'est pourquoi les coop s'engagent à travailler sur cet axe.



## Notre Gouvernance coopérative : les projets portés par les Coop cette année

Pour chaque pilier, 3 projets vous sont présentés de façon plus détaillée, que vous repèrerez facilement grâce au picto

### — 5.

#### Engagement n°5 : Instaurer un dialogue constructif avec ses associés

- Enquêtes en accession pour améliorer la qualité des prestations et des relations avec les coopérateurs (Batigère Maison Familiale)
- Amélioration de l'Assemblée Générale annuelle pour renforcer la participation (Le Logis Breton)
- Ateliers participatifs avec le Conseil de concertation locative (Grand Delta Habitat)

### — 6.

#### Engagement n°6 : Permettre aux associés de prendre toute leur place dans le sociétariat et la gouvernance de la coopérative

- Sensibilisation des coopérateurs à l'importance des Assemblées Générales (Batigère Maison Familiale)
- Promotion du sociétariat auprès des salariés et des bénéficiaires des services de la coop (Grand Delta Habitat)

### — 7.

#### Engagement n°7 : Communiquer et rendre compte aux associés de la vie de la coopérative

- Association des coopérateurs à une action solidaire par an (Batigère Maison Familiale)
- Communication spécifique sur les aspects coopératifs (Le Logis Breton)
- Newsletter mensuelle à destination des coopérateurs utilisateurs (Grand Delta Habitat)

### — 8.

#### Engagement n°8 : Valoriser et transmettre la culture coopérative

- Outillage des collaborateurs et administrateurs pour présenter le modèle coopératif aux coopérateurs (Le Logis Breton)
- Pédagogie sur la culture coopérative dans le parcours d'intégration des salariés (Grand Delta Habitat)



#### Exemple de projet pour l'engagement n°6

Permettre aux associés de prendre toute leur place dans le sociétariat et la gouvernance de la coop

## Renouer le contact avec les coopérateurs qui ne retirent pas leur convocation à l'Assemblée Générale

### Pourquoi ce choix ?

Aujourd'hui, les coopérateurs utilisateurs de Batigère Maison Familiale se mobilisent assez peu lors des assemblées générales. Soucieuse de rendre ses coopérateurs plus actifs dans la vie de la coopérative, BMF doit d'abord comprendre les raisons de cette désaffection.

La coopérative initie donc une démarche proactive en allant à la rencontre de ses coopérateurs, en particulier ceux qui ne retirent pas leur convocation envoyée avec accusé de réception.

### Quelles parties prenantes impliquées ?

Les utilisateurs, en 1er lieu ! Cette rencontre sera l'occasion de renouer le contact, en revenant sur les fondamentaux de la vie coopérative. Dans l'idéal, la coopérative espère bien réveiller l'intérêt de ses coopérateurs, attiser leur curiosité et leur donner envie de revenir vers la coop.

En complément, cela permettra au service juridique et comptable de mettre à jour ses fiches associées et nettoyer son sociétariat.

L'ensemble des instances de gouvernance bénéficiera des effets positifs de ce projet, en sachant pouvoir s'appuyer sur un sociétariat plus impliqué.

### Avec quels objectifs ?

La coopérative ambitionne de réduire de 25% la part des coopérateurs qui ne retirent pas leurs convocations et entend augmenter son taux de participation à l'AG !

Et selon le résultat de ces échanges, elle envisagera de mettre en œuvre une procédure de retrait pour les coopérateurs qui le souhaitent avec remboursement de la part sociale.



#### Mots clés :

Dialogue, aller-vers, pédagogie, déshérence



#### Exemple de projet pour l'engagement n°7

Communiquer et rendre compte aux associés de la vie de la coop

## Formaliser une dimension «communication coopérative» dans la stratégie globale de communication

### Pourquoi ce choix ?

Pour le Logis Breton, une communication efficace est un levier fort pour rendre compte de la vie de la coop', partager ses valeurs et créer chez les coopérateurs un sentiment d'appartenance. Il s'agit également d'un enjeu de différenciation (une entreprise pas comme les autres, à taille humaine, proche de ses coopérateurs), de fidélisation et un devoir de transparence en tant que coopérative hlm.

Si beaucoup d'actions ont déjà été entreprises dans ce sens, la coopérative constate que ses dispositifs d'information pourraient être mieux intégrés à la stratégie globale de communication.

### Quelles parties prenantes impliquées ?

Si ce projet mobilisera particulièrement la chargée de mission Vie coopérative et communication, la coopérative a choisi d'en confier le pilotage à une équipe projet transversale intégrant des administrateurs.

La formalisation d'une communication coopérative à part entière vient réinterroger la stratégie de communication globale de l'entreprise et demande un travail de mise en cohérence.

### Avec quels objectifs ?

Après avoir rassemblé les réflexions engagées sur les valeurs de la coopérative et sa plateforme de marque, la coop formalisera un plan de « communication coopérative ».

Ce focus particulier dans la communication permettra au Logis Breton de diffuser largement l'esprit coopératif, d'éveiller la curiosité des coopérateurs et de nourrir la relation étroite qu'ils entretiennent.



#### Mots clés :

Plan de communication, différenciation, valeurs coopératives,



Exemple de projet pour l'engagement n°8  
Valoriser et transmettre la culture coopérative

## Inclure des éléments pédagogiques sur la culture coopérative dans le parcours d'intégration des nouveaux salariés

### Pourquoi ce choix ?

Alors que Grand Delta Habitat a adopté le statut coopératif en 2014, cette transformation dépasse le seul cadre juridique et impose de prendre en main le modèle coopératif et la culture spécifiques qui y sont associés. Cette dimension est encore trop peu valorisée, notamment en interne auprès des salariés.

Ainsi, Grand Delta Habitat a décidé d'ajouter un volet pédagogique dédié à la culture coopérative dans le parcours d'intégration de ses nouveaux salariés afin de les sensibiliser à ces spécificités dès leur arrivée dans la coop.

### Quelles parties prenantes impliquées ?

Le pôle Formation sera pleinement mobilisé pour enrichir le parcours actuel, avec notamment l'usage du Mooc Culture Coop' conçu par la Fédération. Une réflexion sera portée sur l'enrichissement des outils existants et leur mise à disposition de l'ensemble des salariés via la plateforme «Mon Parcours» dédiée à la formation interne des collaborateurs.

Dans un contexte de croissance rapide des effectifs de la coopérative, il s'agit là d'un enjeu fort d'appropriation de la culture coop' qui doit diffuser jusqu'aux coopérateurs utilisateurs et autres parties prenantes.

### Avec quels objectifs ?

A terme, chaque nouveau salarié suivra un parcours complet l'initiant à l'histoire du mouvement coopératif, ses principes de fonctionnement et aux valeurs qu'il véhicule, favorisant le sentiment d'appartenance, la collaboration et la solidarité entre ses membres.



### Mots clés :

Formation interne, MOOC, nouveaux salariés, culture'Coop

# À vous de jouer !

## Et vous ? Comment animez-vous votre gouvernance coopérative ?

### Parmi vos associés, avez-vous ?

- Des collaborateurs de la coop
- Des locataires et/ou des accédants à la propriété
- Des collectivités locales
- Des entreprises coopératives ou de l'économie sociale et solidaire
- ◆ Rien de tout ça, quel en serait l'intérêt ?

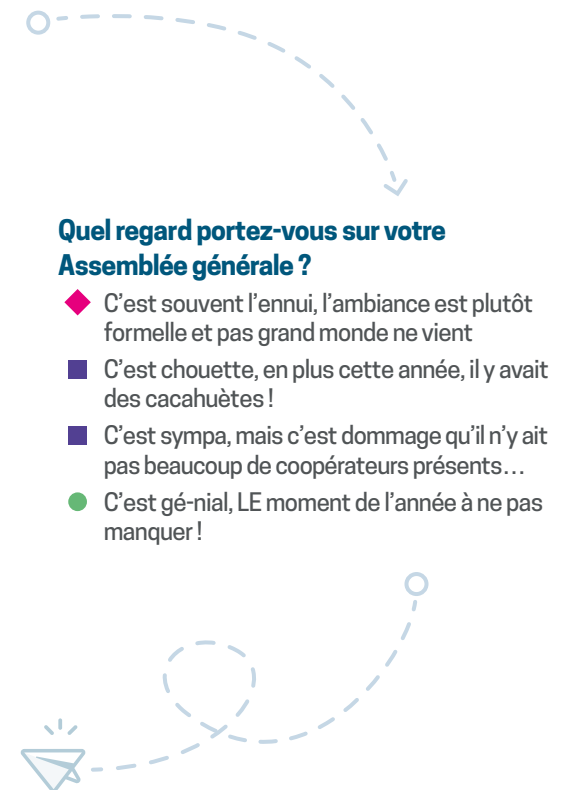
### Comment diffusez-vous la culture coopérative ?

- ◆ On convoque nos associés une fois par an, c'est déjà par mal...
- L'ADN coopératif est très présent, les collaborateurs en sont les ambassadeurs au quotidien, auprès de tous leurs interlocuteurs
- On diffuse des informations régulièrement via nos outils de communication (journal, newsletter, site internet...)

### Comptez vos points !

**Vous n'avez que des ● et des ■ :** Pas mal du tout ! Votre coop a un fort ADN coopératif et vous avez à cœur de le faire vivre. La démarche Quali'Coop pourrait vous permettre de donner un cadre structurant aux actions que vous menez déjà et d'identifier des perspectives d'amélioration.

**Vous avez essentiellement des ■ et des ◆ :** C'est un bon début même s'il reste des efforts à faire ! Avoir une vie coopérative développée, c'est avoir un multisociétariat actif et impliqué dans la définition et la réalisation du projet de la coop, et donc une entreprise réellement ancrée dans son territoire d'intervention et qui répond de manière adaptée aux besoins de sa population. Quali'Coop est une opportunité de développer votre multisociétariat et votre vie coopérative



### Quel regard portez-vous sur votre Assemblée générale ?

- ◆ C'est souvent l'ennui, l'ambiance est plutôt formelle et pas grand monde ne vient
- C'est chouette, en plus cette année, il y avait des cacahuètes !
- C'est sympa, mais c'est dommage qu'il n'y ait pas beaucoup de coopérateurs présents...
- C'est gé-nial, LE moment de l'année à ne pas manquer !





### **Pilier 3 - Notre modèle responsable : Agir ensemble, s'engager au service des générations présentes et futures**

Nous, les Coop'HLM, plaçons résolument l'humain au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous accompagnons durablement nos accédants à la propriété et locataires et sommes à leurs côtés tout au long de leur parcours résidentiel.

Notre modèle économique est entièrement tourné vers l'avenir : tous nos résultats sont réinvestis pour permettre la réalisation de nouveaux projets. Nous mutualisons nos efforts et ressources pour innover en permanence en termes de financement, qualité du bâti, maîtrise d'usage et performance environnementale.

#### **Pour concrétiser cette mission, les coop se positionnent sur 4 engagements :**

## 9.

#### **Se tenir aux côtés des coopérateurs tout au long de leur parcours résidentiels**

La coopérative s'engage à être présente aux côtés de ses coopérateurs utilisateurs sur le long terme. À l'écoute, disponible, réactive voire proactive, elle est un partenaire fiable et durable, qui leur assure un parcours résidentiel serein et sécurisé.

## 10.

#### **Valoriser notre modèle économique de lucrativité limitée et responsable**

Il s'agit ici de mettre en lumière l'une des particularités de notre modèle les plus distinctives par rapport aux autres acteurs de la promotion immobilière privée. Il est essentiel de respecter et de valoriser la politique de non-versement de dividendes et de réinvestissement du résultat de la coopérative dans les projets et la vie de la coopérative.

## 11.

#### **Construire et/ou gérer durable et responsable**

Acteur pérenne, la coopérative inscrit son action dans un temps long. Le projet choisi ici illustre la manière dont elle s'attache à maximiser la qualité finale de son service, tant du point de la vue de la construction du bâti que de sa gestion : performance technique, attention portée au la qualité d'usage, prise en compte des enjeux de performance environnementale, anticipation /adaptation aux tendances sociétales.


## 12.

#### **Rechercher et déployer de nouvelles solutions**

À travers cet engagement, c'est la capacité d'innovation et d'expérimentation qui est mise en lumière, tant dans le déploiement de nouveaux produits et services pour leurs coopérateurs, que dans le recours à de nouvelles techniques. L'inscription dans un réseau de partage de pratiques et de mutualisation de ressources (techniques, humaines, financières, intellectuelles), entre coopératives Hlm, peut en être un élément facilitateur et contribuer à l'amélioration collective.



### **Notre modèle responsable : les projets portés par les coop cette année**

Pour chaque pilier, 3 projets vous sont présentés de façon plus détaillée, que vous repèrerez facilement grâce au picto 

## — 9.

#### **Engagement n°9 : Se tenir aux côtés des coopérateurs tout au long de leur parcours résidentiels**



- Réponse aux demandes des coopérateurs au-delà des 10 ans prévus pour les garanties de rachat et de relogement (Batigère Maison Familiale)
- Aide financière annuelle pour les coopérateurs locataires voulant améliorer leur logement ou ne pouvant pas assumer financièrement une réparation locative (Le Logis Breton)
- Aide pour soutenir les locataires dans la période de crise énergétique et limiter la dégradation de leur situation économique (Grand Delta Habitat)
- Service en faveur du «bien vieillir» (résidences intergénérationnelles, exclusives séniors, adaptation de logements) (Grand Delta Habitat)

## — 11.

#### **Engagement n°11 : Construire et/ou gérer durable et responsable**



- Guide des bonnes pratiques et des écogestes pour permettre aux coopérateurs de réaliser des économies d'énergie (Batigère Maison Familiale)
- Création et déploiement d'une ressourcerie solidaire en faveur des locataires du parc (Grand Delta Habitat)

## — 12.

#### **Engagement n°12 : Rechercher et déployer de nouvelles solutions**



- Développement annuel d'un programme innovant par son mode de construction répondant aux enjeux de sobriété et de confort de vie des accédants (Batigère Maison Familiale)
- Développement d'un nouveau concept d'habitat coopératif (Le Logis Breton)
- Opérations en Bail réel solidaire (BRS) et gestion d'un Organisme Foncier Solidaire (OFS) monté avec d'autres coopératives (Grand Delta Habitat)



#### Exemple de projet pour l'engagement n°9

Se tenir aux côtés des coopérateurs tout au long de leur parcours résidentiel

## Prendre en compte les demandes des coopérateurs et ne pas les laisser sans réponse, au-delà des 10 ans prévus pour la sécurisation Hlm

### Pourquoi ce choix ?

La coopérative Batigère Maison Familiale considère qu'assurer un parcours résidentiel serein est un devoir qui se porte sur le long terme. A ce titre, elle apporte déjà systématiquement à ses acquéreurs les clauses de sécurisation Hlm, et propose également une assurance revente.

Mais la coopérative veut aller plus loin ! Elle s'engage à rester disponible et à l'écoute des besoins de ses acquéreurs, même après l'expiration des garanties : toute question sera prise en charge, avec soit des éléments de réponse concrets soit une orientation vers des services compétents.

### Quelles parties prenantes impliquées ?

Les collaborateurs de Batigère Maison Familiale et du groupe seront bien sûr en première ligne pour la réalisation de cet engagement.

Consciente que certaines questions dépasseront probablement son champs d'expertise et sa capacité à intervenir, la coopérative identifiera sur le territoire un réseau d'organismes, d'associations et partenaires susceptibles d'accompagner les besoins exprimés par ses coopérateurs.

### Avec quels objectifs ?

Après avoir validé les conditions d'éligibilité des demandes et identifié les partenaires privilégiés à mobiliser selon la nature des questions posées, l'engagement pris sera affiché sur le site internet de la coopérative et communiqué largement.

L'objectif ? Une sollicitation écrite = une réponse, et ce même après 10 ans.



### Mots clés :

Écoute des besoins, accompagnement, partenariat, pérennité



#### Exemple de projet pour l'engagement n°11 :

Construire et/ou gérer durable et responsable

## Généralisation du dispositif de ressourcerie solidaire Delta Collect

### Pourquoi ce choix ?

Grand Delta Habitat est attentive à limiter son impact sur l'environnement et à contribuer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses résidents.

C'est dans cet esprit qu'elle a initié son projet « Delta Collect », une ressourcerie solidaire 100% internalisée qui vise une gestion vertueuse des encombrants ou logements libérés non vidés, à la fois sur le plan environnemental et social

### Quelles parties prenantes impliquées ?

Nombreuses sont les parties prenantes impactées par ce projet : les collectivités auprès de qui la coopérative intervient en soutien à la gestion de la problématique grandissante des encombrants, les locataires dont le cadre de vie retrouve de l'attractivité, les familles et associations bénéficiaires des meubles et objets redistribués, les salariés qui sont fiers de l'image positive renvoyée par cette action, sans parler de la planète à qui Grand Delta Habitat économise la digestion de tonnes de déchets...

### Avec quels objectifs ?

Sur son patrimoine d'Avignon et ses environs, déjà près de 800 m<sup>3</sup> d'encombrants ont été collectés, recyclés, revalorisés et redistribués à des associations et 33 familles de locataires dans le besoin. Devant ce premier succès, Grand Delta Habitat a pour ambition d'élargir le dispositif à l'ensemble de ses résidences du Vaucluse (30 600 logements). Elle prévoit pour cela l'embauche de 4 salariés et l'acquisition de 2 véhicules supplémentaires.

Enfin, la coopérative partage son expérience avec d'autres coopératives Hlm très intéressées pour dupliquer chez elles ce dispositif. Une aventure qui ne fait que commencer !



### Mots clés :

Traitement des encombrants, recyclage, solidarité, utilité sociale



Exemple de projet pour l'engagement n°12 :  
Rechercher et déployer de nouvelles solutions

## Modéliser, développer et partager un modèle d'« habitat coopératif »

### Pourquoi ce choix ?

Les habitants expriment avec de plus en plus de force leur envie d'être acteurs de leur projet d'habitat, une appétence à laquelle Le Logis Breton entend bien répondre en imaginant un nouveau modèle d'habitat : l'habitat coopératif.

Ce concept pousse plus loin le curseur du participatif ; il redonne tout sa place à l'habitant coopérateur, qu'il soit accédant ou locataire, pour qu'il devienne le créateur de son cadre de vie : nombre et surface des pièces, couleur de façade, dimension des ouvertures, largeur du balcon et type de garde-corps, aménagement des espaces communs ...

### Quelles parties prenantes impliquées ?

En premier lieu les futurs habitants ! Au cœur du projet, ils sont accompagnés par l'ensemble des collaborateurs de la coopérative à chaque étape du projet.

Tous les acteurs de la chaîne de conception, production et gestion, doivent faire preuve d'une grande ouverture d'esprit et de capacité d'adaptation ; en particulier, le syndic de copropriété qui est étroitement associé à l'appropriation des parties communes par les futurs habitants et à la rédaction du règlement de copropriété qui doit intégrer l'évolutivité des espaces.

### Avec quels objectifs ?

La livraison à l'été 2023 de l'Acadie, première résidence de ce type, mixant locatif et accession, permettra de faire un premier bilan de l'expérience et de formaliser les processus de ce nouveau concept. Le Logis Breton souhaite réaliser une opération d'habitat coopératif par an.



### Mots clés :

Sur-mesure, participatif, coopération, cadre de vie

À vous de jouer !

## Et vous ? Comment s'incarne votre modèle responsable ?

### Comment accompagnez-vous vos coopérateurs dans leur parcours résidentiel ?

- Par des partenariats avec des bailleurs pour favoriser l'accession à la propriété des primo-accédants
- Par une bonne politique en matière de mutations internes
- Par des propositions d'adaptation de l'habitat

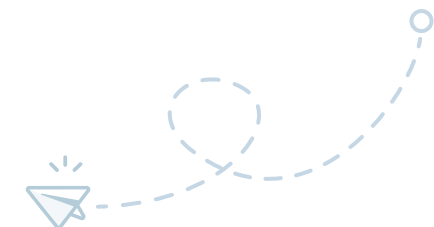


### Valorisez-vous la spécificité de votre modèle économique coopératif à lucrativité limitée ?

- Oui, c'est un argument supplémentaire de vente et de confiance pour les associés
- Après de nos partenaires pour qu'ils s'impliquent dans le projet de la coop
- On fait de la pédagogie autour des montages économiques et de l'utilisation des bénéfices réalisés

### La coop s'inscrit-elle dans une stratégie bas carbone ?

- Oui, dans la recherche de matériaux de construction plus responsables
- Avec des partenaires locaux pour limiter le coût carbone des transports
- On accompagne les habitants dans l'utilisation économe de leurs logements



### Comptez vos points !

**Vous avez coché au moins une case par question :** Bravo, vous faites de beaux efforts pour avoir un modèle de production et d'accompagnement responsable et au plus près des besoins de vos clients. Bien sûr, il y a toujours moyen de s'améliorer et la démarche Quali'Coop peut être un bon outil pour vous aider à passer à l'étape suivante.

**Vous n'avez aucune réponse positive à au moins l'une de ces questions :** Il n'y a plus qu'à s'y mettre ! Agir ensemble, s'engager au service des générations présentes et futures, c'est sans cesse se questionner sur la qualité de nos activités. Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Une solution : Quali'Coop !





# Merci !

Aux coop qui se sont intéressées à la démarche, qui ont retiré leur kit de découverte Quali'Coop, ont participé aux rendez-vous proposés par la Fédération, et ont ainsi contribué à faire vivre le réseau et les échanges autour des méthodes et projets à déployer dans le cadre de Quali'Coop, MERCI !

Une mention spéciale pour les 4 aventuriers précurseurs qui ont accompagné la Fédération dans la préfiguration de la démarche : La Caps, Batigère Maison Familiale, Grand Delta Habitat et Le Logis Breton.

## Les coops engagées !



## Les coops qui se sont lancées !



## Vous êtes curieux d'en savoir plus ?

Alors n'attendez pas et rejoignez le club. Demandez votre kit découverte en envoyant un mail à [qualicoop@hlm.coop](mailto:qualicoop@hlm.coop). Cela ne vous engage à rien !

# Save the date !



## Les prochains rendez-vous Quali'Coop à ne pas manquer !

### Comités de validation

- 15 décembre 2023
- 14 mars 2024
- 14 juin 2024
- 20 septembre 2024
- 13 décembre 2024

### Séminaire annuel !

10 novembre 2023  
7 novembre 2024

### Remise des diplômes Quali'Coop

Congrès Hlm - Septembre 2024

Pour rester informés et être certains de ne pas passer à côté d'autres info, retrouvez tout Quali'Coop sur le site internet de la Fédération

[www.hlm.coop/qualicoop](http://www.hlm.coop/qualicoop)





---

**L'invention sociale permanente  
pour se loger et vivre ensemble**

---

14 rue Lord Byron  
75008 Paris



[www.hlm.coop](http://www.hlm.coop)

